

7^{ème} Université d'été de l'enseignement catholique
Autoriser l'autorité
Conclusions d'Etienne MICHEL, Directeur général du SeGEC
- 19 août 2011 -

« L'homme se tient sur une brèche, dans l'intervalle entre le passé révolu et l'avenir infigurable. (...) Chaque génération nouvelle, chaque homme nouveau doit redécouvrir laborieusement l'activité de pensée. Longtemps, pour ce faire, on put recourir à la tradition. Or, nous vivons, à l'âge moderne, l'usure de la tradition, la crise de la culture. Il ne s'agit pas de renouer le fil rompu de la tradition, ni d'inventer quelque succédané ultra moderne, mais de savoir s'exercer à penser pour se mouvoir dans la brèche ».

Chers Amis,

C'est avec cette citation empruntée à Hannah Arendt et à son livre de référence intitulé « La crise de la culture » que, en 2006, j'avais introduit mon intervention à l'Université d'été. Le thème de notre journée de réflexion était alors « Culture, transmission et savoirs ». Dans cette brèche entre le passé et l'avenir dont parle Hanna Arendt, quatre « dimensions étaient apparues essentielles : le rapport aux fondements culturels de notre civilisation, le rapport aux savoirs, et à leur transmission, le rapport à la société et, plus spécifiquement, le rapport à l'autorité.

Encore un thème délicat, disais-je, à ce propos ! Et j'avais poursuivi comme ceci : « Ceux qui exercent des responsabilités d'éducation savent que ce thème est (re)devenu incontournable (...). « Autorisons-nous une réflexion détendue et nécessaire sur l'exercice de l'autorité aujourd'hui. Le succès de certaines formations sur le sujet indique que les temps sont murs pour en parler, loin, bien sûr, des modèles autoritaires qui appartiennent au passé, mais sans céder non plus à la tentation, qui fut parfois bien présente depuis 30 ans, d'élever la contestation de l'autorité au rang de projet, pour l'individu et pour la société.

Merci déjà, Guy, d'avoir donné corps à cette intuition dans la journée d'aujourd'hui. Au-delà de l'intérêt considérable de chacune des communications entendues, le fait même que le SeGEC organise une Université d'été sur ce sujet est une sorte d'événement, à la lumière de l'histoire pédagogique contemporaine. En découvrant la présentation de la journée, un responsable flamand d'une institution publique qui était venu nous voir début juillet pour tout autre chose, dit spontanément : « on n'aurait jamais imaginé une journée sur ce thème il y a 15 ans ». Et il a raison. Les vrais changements dans le domaine de l'éducation ne sont sans doute pas ceux dont on parle le plus. Ce qu'il y a de plus essentiel a trait à la manière dont évolue notre représentation collective de la mission d'éducation. Et la question de l'autorité en fait partie.

Les grèves et manifestations qui ont marqué l'actualité de l'enseignement l'an dernier nous ont également convaincus que quelque chose d'important se joue en la matière. A entendre ce qui se disait dans la rue ou dans les écoles, on peut en effet s'interroger sur la véritable nature des difficultés rencontrées et se demander par exemple si elles ne sont pas en partie communes à toutes les fonctions d'autorité. Il faut bien constater que les rapports entre

ceux qui exercent aujourd'hui une fonction d'autorité – et c'est à l'évidence le cas des enseignants – et ceux qui sont censés s'y plier ont considérablement changé. Il n'est pas une institution dont on ne critique aujourd'hui le fonctionnement, dans des termes parfois très semblables. Je suis, par exemple, frappé par le parallélisme des critiques et des attentes, exprimées quasiment dans les mêmes termes, à l'égard de l'enseignement et de l'institution judiciaire ; l'opinion commune déplore simultanément certains abus particuliers d'autorité et une exigence collective insuffisante. L'attente vaine, également, que les institutions puissent assumer leur fonction collective tout en traitant chacun dans le respect absolu de sa singularité.

L'autorité, on l'a dit, n'est pas l'exercice d'un pouvoir personnel sur autrui. Elle en est presque le contraire : non le pouvoir personnel de l'éducateur, mais l'autorité de ce qu'il représente. La transmission d'un savoir, d'une culture, de valeurs, et, plus largement, la représentation d'une institution et des fonctions collectives que celle-ci remplit. Pour Marcel Gauchet, qui a consacré tout un chapitre sur ce sujet dans son livre récent sur les « conditions de l'éducation » ¹, l'existence de l'autorité, semble liée à cinq traits constitutifs de nos sociétés humaines. Je le cite de manière synthétique :

- « Il y a autorité parce qu'il y a de la légitimité ».
- « Il y a de l'autorité parce que l'humanité fonctionne à la croyance et ne peut fonctionner autrement ». Le règne de la raison, dit-il, ne change rien à l'affaire. Nous continuons de recevoir infiniment plus de choses que nous ne sommes en mesure d'en vérifier rationnellement. Nous sommes condamnés à faire confiance, au quotidien, à une foule de personnes et d'institutions sur d'innombrables sujets. Il n'y a pas de vie sociale sans foi. Et de citer Paul Valéry : « Croire la parole humaine,

¹ Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet, Dominique Ottavi, « Conditions de l'éducation », Ed. Stock, collections « Les essais », octobre 2008.

parlée ou écrite, est aussi indispensable aux humains que de se fier à la fermeté du sol ».

- « Il y a de l'autorité parce que l'humanité fonctionne à l'appartenance, parce que nous sommes des êtres sociaux, parce qu'une collectivité s'impose à nous, ne serait-ce que parce qu'elle existait avant nous et qu'elle existera après nous, qu'elle nous procure le langage que nous parlons, qu'elle nous investit de l'héritage de son histoire, qu'elle nous infuse la culture et les idéaux qui nous guident ».
- « Il y a de l'autorité parce que nous fonctionnons à l'interdépendance avec nos pareils ».
- « Il y a de l'autorité parce qu'il y a liberté ». Cette affirmation, un peu plus complexe, n'est paradoxale qu'en apparence et renvoie aux conditions dans lesquelles se déploie effectivement ce que nous appelons notre liberté. Selon l'adage bien connu, notre liberté s'arrête là où commence celle des autres. Cette notion de frontière, qui permet la rencontre d'autrui, ne peut se concevoir que parce que nous faisons place à une autorité du dehors de nous-mêmes, pour pouvoir, en fait exercer une autorité sur nous-mêmes.

Pour Marcel Gauchet, l'autorité exprime une forme de transcendance collective qui, pour qu'il y ait société, a à s'imposer aux pulsions individuelles. Et c'est pourquoi l'autorité, loin de se définir comme le pouvoir personnel de l'enseignant ou de l'éducateur, répond au contraire à un besoin spécifique de médiation entre l'individuel et le collectif dans divers registres. Vu sous cet angle, l'autorité dans l'enseignement dépasse de très loin la nécessité pédagogique bien réelle pour l'enseignant de « tenir sa classe ». L'autorité se présente comme constitutive, comme instauratrice des conditions du « vivre ensemble ».

Tout à coup, Guy, la formule « Autoriser l'autorité » apparaît bien faible au regard des enjeux qui la sous-tendent. Mais en la choisissant pour thème de notre journée, tu nous as permis, et à moi également, de refaire un cheminement intellectuel à partir de cette notion. Sois en vivement remercié, ainsi que tous les intervenants qui nous ont guidés dans cette réflexion et toute l'équipe du Service d'étude et des autres services et fédérations qui ont assuré de main de maître l'organisation de cette journée.

En vous laissant découvrir le logo du Congrès que l'Enseignement catholique organisera en 2012, je vous souhaite un excellent retour à toutes et à tous.

Etienne MICHEL